

## RÉPONSES AUX QUESTIONS

(Les réponses qui suivent, remises au greffier de la Chambre, sont imprimées dans le compte rendu officiel des *Débats* en conformité de l'article 39 du Règlement.)

## CAS DE POLIOMYÉLITE

## Question n° 85—M. McMillan:

1. Combien de cas de poliomyélite a-t-on signalés dans chaque province du Canada durant 1955, jusqu'au 31 décembre inclusivement?

2. Quel a été, par province, le nombre de cas de poliomyélite paralysante?

3. Quelle a été la fréquence de la poliomyélite en 1955, comparativement à la moyenne annuelle des cinq dernières années allant de 1950 à 1954 inclusivement?

4. Quel a été le nombre de décès causés par la poliomyélite en 1955, au regard de la moyenne annuelle pour les cinq années allant de 1950 à 1954?

5. Quelle est la valeur de traitement du vaccin Salk, d'après l'usage que l'on en a fait au Canada au cours de 1955?

## Réponse de l'hon. M. Martin:

1. et 2. Seuls 1,028 cas de poliomyélite ayant été déclarés au Canada avant le 31 décembre, l'année 1955 passe dans l'histoire comme ayant eu le taux le plus bas signalé durant les dernières dix années. De tous les cas signalés, près de la moitié, soit 544, étaient de nature paralysante. Le tableau suivant, fondé sur des chiffres provisoires, indique le nombre total des cas et celui des cas de paralysie, par province, ainsi que les taux d'atteinte par 100,000.

Province	Total des cas	Taux par 100,000	Cas de paralysie	Taux par 100,000
T.-N. ....	15	3.6	12	2.9
Î. P.-É. ....	11	10.2	11	10.2
N.-É. ....	114	16.7	55	8.0
N.-B. ....	39	6.9	6	1.1
Québec .....	125	2.8	78	1.7
Ontario .....	178	3.4	79	1.5
Manitoba .....	30	3.5	13	1.5
Saskatchewan .	72	8.1	20	2.2
Alberta .....	214	20.1	124	11.6
C.-B. ....	230	17.6	146	11.2
CANADA ...	1,028	6.6	544	3.5

3. Le nombre des cas de poliomyélite au Canada, en 1955, était quelque peu supérieur au quart de la moyenne annuelle de cas depuis cinq ans. Cela s'applique aux cas de poliomyélite avec ou sans paralysie, dont la moyenne annuelle, de 1950 à 1954, s'est élevée respectivement à 1,683 et à 3,898. Il faut remarquer, bien entendu, que ces moyennes quinquennales comprennent l'année 1953, durant laquelle le Canada a subi la plus grave épidémie de poliomyélite de son histoire.

La diminution des cas de poliomyélite a été générale dans le Canada tout entier, sauf en Colombie-Britannique, où le nombre des cas de paralysie, soit 146, a dépassé la moyenne quinquennale de 139. Comme on le verra plus loin, c'est dans cette province, où les épidémies étaient les plus graves, que l'emploi du vaccin Salk a produit les effets les plus remarquables. En Nouvelle-Écosse, le total des cas de toutes formes, soit 114, a dépassé la moyenne annuelle de 91 pour les cinq années mentionnées; mais le total des 55 cas de paralysie fut notablement plus faible que la moyenne quinquennale de 68. Parmi les dix provinces, c'est la Colombie-Britannique qui a été le plus durement atteinte, tandis que l'Île du Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse la suivaient de près avec 92 et 81 p. 100, respectivement, de la moyenne quinquennale des cas de paralysie.

Par ailleurs, le Manitoba, où n'ont été déclarés que 30 cas de poliomyélite, dont 13 de paralysie et aucun décès, a eu la plus faible fréquence, soit 4 et 3 p. 100 respectivement de la moyenne quinquennale. C'est ensuite la Saskatchewan qui a le taux le plus bas, avec 72 cas, dont 20 de paralysie. L'ensemble des cas représente environ 13 p. 100 de la moyenne annuelle quinquennale de 565, tandis que les cas de paralysie représentaient environ un dixième de la moyenne annuelle quinquennale de 187. On se rappellera que ces deux provinces furent très durement frappées durant la grave épidémie de 1953.

A Terre-Neuve et au Nouveau-Brunswick, la fréquence de la poliomyélite s'est élevée, en 1955, au quart environ de la moyenne annuelle des cinq dernières années. Dans la province de Québec, où 125 cas ont été signalés, dont 78 avec paralysie, la proportion a été d'environ un tiers des moyennes quinquennales qui étaient respectivement de 350 et 203. L'Ontario a eu un nombre de cas relativement faible, soit 178 cas (environ 16 p. 100 de la moyenne quinquennale de 1,054), dont 79 avec paralysie, ou à peu près 18 p. 100 de la moyenne quinquennale de 416.

En Alberta, bien que les taux d'atteinte aient été, en 1955, supérieurs à ceux des autres provinces, les 124 cas de poliomyélite paralysante représentent environ 27 p. 100 de la moyenne annuelle pour cinq années. Le nombre total des cas de toutes sortes est de 214, soit à peu près 38 p. 100 de la moyenne quinquennale de 585. Au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, aucun cas n'a été signalé en 1955.

4. Tout comme il est arrivé pour la fréquence générale, un déclin important s'est aussi manifesté dans le nombre des décès dus